

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEXTIDI 16 Ventôse.

( Era vulgaire. )

Dimanche 6 Mars 1796.

*Satisfaction du Grand-Seigneur à la nouvelle des succès des Français en Italie. — Nomination d'un ambassadeur turc pour résider auprès de la république française. — Reflexions sur les causes de la démission du général Clairfayt. — Emprunt de dix-millions ouvert par les états-généraux de Hollande. — Hommage rendu aux talens et aux succès des généraux Piohegru et Jourdan. — Rapport de la commission des finances sur les moyens de rétablir le crédit des assignats.*

## A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

## T U R Q U I E.

De Constantinople, le 12 janvier.

Le grand-seigneur, informé des succès de l'armée française en Italie, a envoyé un dragoman au citoyen Vermaac, ministre de France, pour le féliciter sur ces avantages. Ceci indique que la Porte prend un vif intérêt aux triomphes de la république française.

Cette démarche a fait une vive sensation, tant dans l'esprit des Turcs que sur celui des ministres étrangers qui résident auprès de la Porte; ils se sont refusés à croire que le grand-seigneur avoit résolu d'envoyer & d'entretenir un ambassadeur auprès de la république française; mais le fait n'en est pas moins certain, & l'ambassadeur ottoman a reçu ordre de se rendre le plutôt possible à Marseille, en dépit des gens de loi de Constantinople, qui prétendoient qu'il n'étoit pas de la dignité du croissant d'avoir des ministres permanens auprès des puissances chrétiennes.

Les préparatifs de guerre qui se font ici n'ont, dit-on, aucun rapport au partage de la Pologne, la Porte ne pouvant ignorer que les trois puissances qui ont envahi ce

royaume se sont respectivement garanti leurs nouvelles possessions.... Mais il semble que la Porte est intéressée à conserver ses liaisons avec une nation son ancienne alliée, pour se tenir en mesure de défense contre des voisins ambitieux qui ne cessent de menacer l'empire ottoman. Cette réunion intime d'une cour despotique avec un peuple libre a beau étonner la politique commune, il est cependant vraisemblable qu'il en résultera des avantages réciproques pour l'une & pour l'autre.

Il est question aussi de rétablir l'empire des Tartares de la Crimée, dont la destruction a facilité aux Russes les succès qu'ils ont obtenus dans cette presqu'île, qui étoit une espece de boulevard de l'empire ottoman de ce côté.

## A U T R I C H E.

De Vienne, le 14 février.

La démission du comte de Clairfayt a rempli de tristesse tous ceux qui ont admiré ses talens & applaudi à ses succès, & le nombre de ses admirateurs étoit considérable dans cette capitale ainsi que dans tout l'Empire. On ne conçoit pas comment un général si heureux a pu s'arrêter tout-à-coup au milieu d'une carrière aussi brillante & que son âge lui permettoit de parcourir jusqu'au bout, puisqu'il ne s'agit, dit-on, que d'une campagne de plus pour terminer cette guerre. On dit que l'empereur vient de nommer ce général président du conseil militaire de guerre, & que ce ne sera que d'après ses vues que le nouveau plan de campagne sera arrêté. Mais personne n'ignore combien il est difficile à un nouveau général de se soumettre entièrement aux plans & aux vues de son prédécesseur.

L'archiduc Charles, qui va remplacer Clairfayt sur le Rhin, mettra sans doute une grande intelligence & un zèle prodigieux pour le soutien de la cause de l'Empire & de sa maison. Ce jeune prince aura sous lui, outre le comte de Bellegarde, le baron de Laur, le marquis de Chasteler & le célèbre Mack, tous officiers généraux ré-

nommés par leurs talens & recommandables par leur expérience dans l'art de la guerre ; on doit beaucoup attendre sans doute de la réunion de tant de lumières ; mais la confiance & l'attachement de l'armée pour un général qui le premier l'avoit conduite à la victoire sont des avantages importans qu'il faut faire passer à ses successeurs.

Quoi qu'il en soit, on commence à présumer que le maréchal de Clairfayt a laissé échapper quelques observations sur la tutelle à laquelle il alloit se voir soumis après avoir commandé en chef, & il est possible que ces observations n'aient pas été goûtées ; quelques personnes ajoutent que sur la proposition faite à la diète de Ratisbonne de nommer un feld maréchal de l'Empire, les voix paroissent se réunir sur le général Clairfayt, mais que les deux ministres de l'empereur pour l'Autriche & pour la Bohême ont donné, par ordre de l'empereur, leurs voix pour le général baron de Wurmsér.

Ces explications d'une retraite inattendue circulent ici & déplaisent à quelques personnes ; mais la cour en nommant l'archiduc Charles au commandement des armées du Rhin, se flatte, dit-on, que si on parvient dans cette campagne à pénétrer de nouveau dans la Belgique, la présence d'un prince de la maison d'Autriche aura de très-heureuses suites.

Cependant la cour après avoir repoussé, de concert avec tous ses alliés, les propositions de paix qui lui ont été faites, n'ignore pas que les Français se pressent sur le Rhin, & que sans autre secours que celui de l'énergie républicaine & de l'introduction d'une discipline régulière dans les armées, se disposent à mettre un terme très-prompt à l'armistice, & qu'ils ne laisseront peut-être pas à nos nouveaux généraux le tems de se pénétrer des plans du feld maréchal comte de Clairfayt.

Au surplus, il vient d'arriver ici pour quelques millions d'or & d'argent en lingots, venant d'Angleterre, & qui ont été envoyés de suite dans les monnoies de Vienne, de Prague & de Guntzbourg.

#### H O L L A N D E.

*De la Haye, le 25 février.*

Certains papiers publics de ce pays-ci & de l'Allemagne affectent de répandre qu'il regne quelque mésintelligence entre la Prusse & la France ; & à l'aide de cette fausse supposition, on essaye d'exaspérer les partis les uns contre les autres, en leur faisant croire que des événemens prochains vont changer la face des affaires. Il est du devoir des vrais patriotes de détruire de pareilles insinuations ; & pour se convaincre de leur perfidie & de leur fausseté, il suffit de considérer que l'intérêt commun de la France & de la Prusse est de demeurer unies.

Les représentans provisoires de Hollande ont ouvert, par une publication en date du 18 de ce mois, un emprunt de 18 millions de florins, par voie de loterie en obligations : il y aura divers lots, dont un de 200 mille florins, un de 100 mille, un de 80, un de 60, &c.

Il avoit été désiré que la convention nationale batave ouvriroit ses séances le 1<sup>er</sup> mars ; mais il a été arrêté depuis que la première assemblée auroit lieu dès que 80 membres sur 120 pourroient être réunis, & la commission de la vérification des pouvoirs a dû prévenir leurs hautes-puissances que le nombre de 80 membres est déjà en état de se réunir.

Avant-hier, l'amiral Braak est sorti du Texel à la tête d'une escadre de 17 vaisseaux de guerre ; cette escadre avoit sous son convoi 41 navires de commerce pour différentes destinations.

Les dernières lettres de Manheim disent que les troupes autrichiennes reçoivent journellement de nombreux renforts de la Bohême & de l'Autriche ; & celles de Coblenz parlent des grands mouvemens qui se font dans l'armée française. Ce qui occasionne ces mouvemens, c'est la nouvelle organisation de l'armée qui sera formée en 175 brigades. On est occupé à compléter les corps ; plusieurs officiers sont renvoyés & remplacés par d'autres. Il se fait aussi quelques changemens parmi les chefs ; le général Championnet ne commande plus à Coblenz, & le général Bernadotte en est parti pour aller au-devant du général Jourdan. On croit qu'immédiatement après l'arrivée de ce dernier, les hostilités ne tarderont pas à recommencer.

#### F R A N C E.

*De Paris, le 15 ventôse.*

On continue les visites dans les hôtels garnis, à la suite desquels il y a eu beaucoup d'arrestations.

L'imprimeur Migneret a été arrêté pour avoir imprimé les deux derniers numéros de *l'Accusateur Public*.

On convient, & il seroit difficile de n'en pas convenir, que la conduite de nos armées a sauvé l'honneur du nom français. Tandis qu'au sein de la France, ce qu'il y avoit de plus intéressant par les vertus, le courage, les talens, la jeunesse & la beauté, étoit jeté dans les cachots ou livré au fer des bourreaux par ce qu'il y avoit de plus vil, de plus lâche & de plus féroce, nos guerriers se battoient en héros & repousoient de nos frontières les ennemis de notre liberté ; leurs chants de victoire au-dedans déroboient les gémissemens des victimes au-dedans, & la gloire des triomphes jettoit un voile sur les crimes de la tyrannie.

Dans cette révolution, qui pendant tant de temps a bouleversé toutes les idées, la guerre a présenté un autre contraste. Autrefois le sort des armes sembloit attaché à quelques individus. Cent actions de bravoure, d'intelligence, de talent, qui, dans les officiers subalternes & les soldats, avoient décidé souvent le gain d'une bataille, étoient effacées par la gloire de celui qui l'avoit commandée : le général étoit tout ; l'armée n'étoit rien.

Aujourd'hui l'opinion, également injuste, nous offre l'excès contraire. Nos armées, victorieuses du Nord au Midi, ont étonné le monde par leur audace, leur constance & leurs brillans exploits ; tout a retenti des éloges qu'on ne pouvoit refuser à de si beaux triomphes ; mais il s'en fait bien que les chefs qui les ont conduites à la victoire ayent obtenu dans l'opinion publique la portion de gloire que semblent mériter des succès si éclatans & si multipliés. Pichegru & Jourdan sont venus à Paris : comparez l'accueil qu'ils ont reçu du peuple avec celui que reçut, par exemple, le maréchal de Saxe après la bataille de Fontenoy ; comparez même la réputation qu'ils ont en Europe, comme capitaines, avec celle de quelques généraux étrangers qu'ils ont vaincus. Nous ne rechercherons pas ici les causes d'une telle injustice. Un écrivain anonyme, & qui gagneroit beaucoup à ne l'être pas, vient de rendre à Pichegru & à Jourdan un hommage

digne de leurs talens & de leurs succès. Il les juge en homme de guerre & il écrit en homme de talent. Nous allons donner la substance de son parallèle, en regrettant que le défaut d'espace ne nous permette pas de l'insérer en entier.

*Des généraux PICHEGRU et JOURDAN, et des positions respectives des armées.*

Leurs talens, une grande valeur, un dévouement entier à la cause de leur pays, ont fait distinguer ces deux généraux : les chances heureuses, les belles circonstances de guerre ne leur ont point manqué, & ils n'ont point manqué aux circonstances.

Ces deux hommes, qui ont également attiré les regards de l'Europe, semblent aujourd'hui partager inégalement l'intérêt de la nation & la confiance du gouvernement.

On se demande, & l'on ne peut pénétrer les motifs de la retraite de l'un de ces émules de gloire, lorsque l'autre poursuit sa brillante carrière. Cette seule différence, dans la conduite particulière des deux généraux, doit frapper les bons esprits ; car ceux qui s'empressent de mettre en opposition les justes hommages qu'a reçus Jourdan & la prétendue disgrâce de Pichegru, insultent au gouvernement, dépriment à dessein sa moralité, & prophétisent la reconnoissance nationale.

Il ne faut point sur-tout chercher dans les événemens de la fin de la campagne dernière, & dans nos revers devant Mayence & Manheim, la cause d'un mécontentement, qui seroit aussi injuste que l'effet qu'on en suppose seroit impolitique & nuisible aux intérêts de la république. Tacite a dit : *Tel est l'horrible sort des armes ; chacun s'attribue l'honneur des succès ; les revers sont imputés à un seul homme.* Bien loin que cette maxime puisse être appliquée au général Pichegru, comme on pourroit le croire en s'arrêtant au résultat apparent de ses dernières opérations ; on reconnoît qu'il a acquis au sein des revers une part de gloire indépendante des succès, & que l'envie ne peut atteindre.

On s'accorde à penser que le vaste plan de campagne, appelé *le passage du Rhin*, n'étoit point une conception des deux généraux principalement chargés de son exécution ; chacun d'eux y a mis le même zèle, la même ardeur à emporter les premières difficultés, la même obstination à atteindre le but principal, c'est-à-dire, la dispersion de l'armée de Clairfayt dans le haut pays entre le Neckar & le Mein ; dernière victoire au sort de laquelle tenoit le sort de Mayence, & sans laquelle l'investissement momentané de Cassel ne pouvoit être qu'un vain & funeste essai.

L'histoire dira si les motifs politiques de cette expédition furent pris dans le véritable intérêt de la république, si dans aucun tems les moyens furent proportionnés au but. Toujours est-il certain que la partie la plus difficile du développement des attaques fut réservée au général Pichegru.

Quant à ses opérations en-deçà du Rhin, on reconnoît son esprit de ressources & sa prévoyance dans la pénible retraite qu'il a exécutée très-lentement en prenant avec habileté des positions successives aussi avantageuses que le permettoit un terrain qui devoit toujours de plus en plus défavorable, jusqu'à ce qu'il eut atteint les lignes de la Queich. Cette savante manœuvre fut secondée par la marche du général Jourdan, qui, se portant entre le

Rhin & la Mozelle, couvrit Treves & Luxembourg. Jamais peut-être plus de courage n'honora le soldat français : des marches pénibles dans un pays couvert, inégal & presque impraticable pendant la mauvaise saison ; des combats vifs & fréquents ; la pénurie des subsistances ; tels sont les obstacles que nos braves volontaires ont eus à vaincre. Il ne falloit pas moins que leur constance héroïque, & l'impétuosité de leurs généraux, pour les soutenir dans ces terribles épreuves. Pichegru sur-tout a supporté glorieusement, pendant près d'un mois, le poids des forces impériales ; & sur ce même théâtre où l'ennemi vainqueur pouvoit croire qu'il ne lui restoit qu'à rétrograder la direction de ses marches, il a su neutraliser l'effet des victoires, dont on a fait tant de bruit à Vienne.

Ce résultat, plus important qu'on ne pense, est dû à l'inébranlable fermeté du général Pichegru, à la confiance qu'il a su inspirer à son armée, enfin au talent le plus rare, celui des retraites ; car c'est alors que le génie du vrai général d'armée se montre supérieur à sa fortune ; qu'il applique toutes ses forces, morales, qu'il choisit sans hésiter les meilleures positions pour le nombre & l'espece de troupes qu'il peut mettre en action, sans égard au torrent des faux avis ; sans se laisser décourager par l'injustice, l'ingratitude & les murmures ; sans crainte, sans regrets, fort de sa conscience & de ses lumières.

Ceux qui, non contents de la belle marche du général Jourdan sur le flanc droit des ennemis & de ses vigoureuses attaques sur la Nahe, n'exigeoient rien moins des deux généraux que la réunion de leurs forces de la destruction totale des forces supérieures des ennemis en-deçà du Rhin, ceux-là ne pouvoient justifier leurs vœux téméraires qu'en osant blâmer la retraite du général Pichegru. Les idées simples, les points principaux, les propositions hardies, même les plus erronées, dans l'art de la guerre comme dans la science politique, frappent d'abord & saisissent les esprits ; mais le gouvernement mieux informé a dû juger si cette réunion pouvoit s'effectuer sans abandonner tant au-dessus qu'au dessous de Manheim & de Mayence, les points d'appui nécessaires pour contenir l'ennemi & l'empêcher de rien entreprendre de considérable.

Nous croyons que c'est faire justice & devancer l'histoire, que d'assurer que la retraite du général Pichegru, après la levée du blocus de Mayence, & ses divers combats en avant des lignes de la Queich, & sur son flanc gauche jusqu'à la tête des Vosges, pour secourir les attaques de l'armée de Sambre & Meuse, forment une des plus remarquables époques de notre histoire militaire.

Ceci nous conduiroit à examiner de plus près le résultat de cette retraite, l'armistice, sous les rapports de guerre & de politique ; c'est-à-dire, dans les deux suppositions de la reprise des hostilités ou de l'ouverture d'un congrès sur la prorogation indéfinie de la suspension d'armes. — Cette question délicate arrête l'ami courageux de la république, que la vérité presse : elle agite le foible ; elle effraye le factieux qui s'empresse de circonscire les intérêts de l'Europe dans le cercle de ses misérables passions. Faut-il aborder cette question ?

MILES.

Nous desirons bien qu'un écrivain aussi éclairé entreprenne de discuter cette grande question avec toute l'étendue qu'elle comporte & avec la courageuse franchise qu'exige l'intérêt public.

## CORPS LÉGISLATIF.

## CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen RUCNIER.

Séance du 14 ventôse.

On lit une résolution, portant qu'à dater du premier germinal prochain il ne sera délivré aucune ration de vivres & de fourrage qu'aux militaires en activité de service de guerre & aux citoyens auxquels les loix en accordent.

Le conseil reconnoît l'urgence.

On commence la seconde lecture. — Lacuée observe qu'il ne comprend pas ce qu'on a voulu dire par ces mots : en activité de service de guerre; & qu'il semble résulter de cette rédaction que tous les militaires qui sont dans l'intérieur de la république n'auroient aucun droit aux rations.

Poullier pense qu'on n'a employé cette expression pour exclure de la distribution tous les militaires employés dans des bureaux & ailleurs que pour le service positif des armées.

Le conseil ferme la discussion, & la résolution mise aux voix est approuvée.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution relative aux passe-ports à l'étranger.

Lacuée trouve que la résolution doit être adoptée. Elle n'est que la répétition de trois loix que la convention a portées sur les passe-ports à l'étranger. Le *visa* du ministre, qu'on vouloit faire apposer sur chaque passe-ports, ne lui paroît propre qu'à gêner inutilement la liberté des citoyens & entraver les opérations de commerce.

Bonnesœur soutient qu'il faut rejeter la résolution pour ne pas donner aux égorgeurs de patriotes les moyens d'échapper.

Le conseil approuve la résolution.

Creuzé-Latouche fait le rapport de la résolution qui établit une bibliothèque à l'usage des membres du corps législatif. — La commission & le commissaire aux archives valent pour l'approbation de la résolution. — Elle est approuvée.

Porcher fait le rapport sur la résolution qui charge les présidens des tribunaux de police correctionnelle de remplacer provisoirement les commissaires du directoire exécutif près les tribunaux. La commission a trouvé qu'il seroit dangereux de remettre, dans un tribunal où il n'y auroit point de jurés, le sort des citoyens à un président & à un commissaire qu'il auroit élu lui-même, deux officiers qui ont entre les mains tous les moyens d'obliger au de nuire. Le rapporteur conclut au rejet de la résolution.

Elle est mise aux voix & rejetée après une seconde lecture.

## CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen TRIBAUDEAU.

Séance du 15 ventôse.

Nous insérerons le texte de la résolution sur les passe-ports, rendue à la fin de la séance d'hier.

Aujourd'hui, Rogeville fait la troisième lecture d'un

projet de résolution qui fixe, à Pau, l'administration centrale du département des Basses-Pyrénées.

Après une légère discussion sur les convenances de localité, ce projet de résolution est rejeté.

Echasseriaux obtient la parole au nom de la commission des finances. Il expose que la commission a formellement prononcé la volonté de relever le crédit des assignats. Les besoins des armées, du commerce, de tous les citoyens, lui font un devoir d'atteindre à ce but de ses sollicitudes & de ses travaux. D'un bout de la France à l'autre le vœu des bons citoyens demande qu'il soit pris des mesures pour rendre à la monnaie républicaine le crédit qu'elle n'auroit jamais dû perdre.

Echasseriaux annonce que la commission a distrait du projet de Dubois-Crancé, soumis à son examen, les articles relatifs au timbre des assignats & au paiement en nature de toutes les contributions publiques.

Ce sont les moyens de faire rentrer les assignats, dont l'énorme masse est la cause principale du discrédit qu'ils éprouvent, qui ont particulièrement fixé l'attention de la commission.

Echasseriaux propose un projet de résolution dont voici les principaux articles :

Le directoire exécutif est tenu d'activer par tous les moyens les rentrées de l'emprunt forcé.

Jusqu'au 30 de ce mois (ventôse), on pourra payer à raison de 100 capitaux en assignats pour un en numéraire.

Passé ce tems, on payera à raison de 100 capitaux & un capital de plus pour chaque mois de retard.

Le directoire exécutif rendra compte, le 30 de chaque mois, du montant de ces rentrées.

La totalité des assignats qui en proviendront sera brûlée.

Les loix qui suspendent la vente des domaines nationaux sont rapportées.

La commission des finances présentera un mode pour la vente de ces biens.

Le prix de l'adjudication sera payé dans le jour, & le surplus par tiers dans les trois mois suivans.

Les assignats qui proviendront de ces ventes seront brûlés.

La trésorerie nationale fera imprimer le tableau de la décroissance des assignats.

A compter du premier germinal, les contributions directes & indirectes seront payées en numéraire ou assignats au cours.

Les débiteurs pourront se libérer de la même manière.

Tout particulier qui refusera l'assignat offert en paiement, sera condamné sans recours, par le juge-de-peace, à une amende décuplée de la valeur refusée : en cas de récidive, la peine sera de trois mois de détention par voie de police correctionnelle.

L'entrée de la bourse de Paris sera interdite à tout négociant non domicilié dans cette commune depuis une année.

La commission présentera un mode de distribution pour le milliard destiné aux défenseurs de la patrie.

Le conseil a ordonné l'impression & ajourné la discussion.

Nous ferons connoître demain un discours de Fermond sur les ressources de la république.

Nota. Le conseil des anciens a rejeté la résolution sur l'époque de l'exercice de la contribution foncière.